Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260420-DCM20260420_6-DE

Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le 20 Avril 2026 à 20h30**, le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des récentes élections municipales du 15/03/2026, régulièrement convoqué le 14 avril 2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Philippe DENIS, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Aline PERRIN, Coralie JAEG, Yoann ROBIEU, Patrick ROBERT, Caroline MARTEL, Ludovic DRONIOU, Louise BRISARD, Melvyn BOUYER

Excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Patrick ROBERT

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars est validé à l'unanimité

6.Affectation du résultat 2025 – Budget Principal Commune

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement cumulé de **389 912,61 €** comme suit :

- ✓ A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : 139.912,61 €
- ✓ En report à la section de fonctionnement (compte 002) : 250.000 €

➢ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (14 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention) :

- **VOTE l'affectation du résultat :**
  - **Article 1068 : 139.912,61 €**
  - **Article 002 : 250.000 €**

Pour extrait certifié conforme au registre

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le :
- la réception en Préfecture le :
- la publication le :
Le Maire, Bruno PELLETIER

Le Maire,
Bruno PELLETIER

